

de Monts dans l'espérance de se fixer à l'Acadie, si ce pays lui paraissait agréable ; il lui demanda, en effet, le lieu appelé depuis *Port-Royal*, qu'il trouva fort à son gré ; de Monts le lui accorda ; et, comme l'autre devait repartir immédiatement pour la France, avec les navires de de Monts, celui-ci lui fit promettre de revenir à Port-Royal au bout de deux ans, c'est-à-dire en 1606, avec plusieurs familles, pour l'habiter et le mettre en culture.

## IV.

## Triste début de la colonie de Ste.-Croix.

Cependant le nouvel essai tenté par de Monts n'eut pas des résultats plus heureux que n'en avaient obtenu les entreprises précédentes, tant pour l'établissement d'une colonie que pour la prédication de la foi parmi les sauvages. D'abord on ne tarda pas à reconnaître qu'en allant se fixer dans cette île, on avait fait un mauvais choix. Lorsque l'hiver fut venu, les colons se trouvèrent sans eau douce et sans bois ; et comme ils furent bientôt réduits aux chairs salées, et que plusieurs, pour s'épargner la peine d'aller chercher de l'eau sur le continent, s'avisèrent de boire de la neige fondue, une maladie, semblable à celle qui avait désolée la recrue de Jacques-Cartier, se mit dans la nouvelle compagnie, et y fit de si grands ravages, que d'environ quatre-vingts qui en furent atteints, elle en emporta trente-six. De Monts ne fut pas plus heureux dans le choix de sa recrue que dans celui du lieu où il s'établit. En se servant de gens sans aveu pour former une colonie, on court le risque, comme le fait observer judicieusement le P. Biard, de faire " une caverne de voleurs, une réunion de brigands, un réceptacle d'écumeurs, un atelier de scandale et de toute méchanceté ", et il paraît que tel fut, dès son début, le nouvel établissement de Sainte-Croix. Du moins Lescarbot nous apprend qu'on était contraint d'y faire le guet la nuit, par la crainte d'être surpris, non pas seulement par une peuplade de sauvages qui s'étaient établis au pied de l'île, mais aussi par une autre sorte d'ennemis, " car la malédiction et la rage de beaucoup de chrétiens est telle, ajoute cet écrivain, qu'il se faut plus donner de garde d'eux que des peuples infidèles : chose que je dis à regret ; plut à Dieu qu'en cela je fusse menteur, et qu'il n'y eût aucun sujet de faire un aveu si déplorable ! "

## V.

## De Monts, découragé, transporte sa recrue à Port-Royal.

Dès que la navigation fut libre, de Monts s'empressa de chercher un autre site où il put s'établir avec plus d'avantage ; mais, après avoir longtemps parcouru la côte, sans en rencontrer aucun qui lui parût propre à son dessein, il retourna à Sainte-Croix, dans l'intention de repasser en